

CONTRAT DE CESSION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	
CADASTRE MINIER 1	
Reçu le	14/03/2025
Par	M. M. M.
N° d'enregistrement	6558 - 6561
Paraphe	<i>[Signature]</i>

ENTRE D'UNE PART :

1. La société MINES D'OR DE KISENGE S.A., « MDDK SA » en sigle, société de droit congolais, immatriculée au RCCM sous le numéro CD/LSH/RCCM 14-B-01775, à l'Identification Nationale sous le numéro 01-9-N40243F ; ayant son siège social situé au n°34, de l'avenue de la Libération, au quartier Golf, dans la ville de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo ;

- Agissant valablement par son Directeur Général, Monsieur Lucien OUSMANE DJUMAH ;

- Ci-après dénommée « Le Cédant » ;

ET D'AUTRE PART :

2. La SOCIÉTÉ MPOKOTO RESSOURCES COMPANY SAS, « MRC SAS » en sigle, société de droit congolais, immatriculée au RCCM sous le numéro CD/LSH/RCCM/24-B-02250, à l'Identification Nationale sous le numéro 05-B0500-N71275A ; ayant son siège social situé au n°3, de la Route Kasenga, au quartier Kimbembe, dans la commune Annexe de la ville de Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo ;

- Agissant valablement par son Président, Monsieur ZHANG XUELIANG ;

- Ci-après dénommée « Le Cessionnaire ».

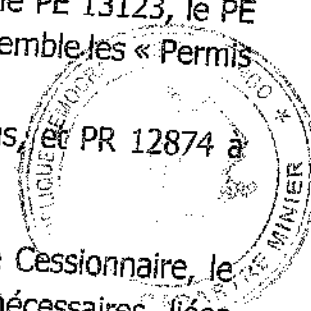
Le Cédant et le Cessionnaire sont ci-après désignés individuellement une « Partie » et ensemble les « Parties ».

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La société Mines d'Or de Kisenge S.A., « MDDK S.A. » en sigle, société anonyme de droit congolais, est titulaire, dans la province du Lualaba, d'un certain nombre de permis miniers ci-après précisés :

- quatre permis d'exploitation minière, à savoir le PE 13122, le PE 13123, le PE 13124 et le PE 13125 abritant le Projet Aurifère Mpokoto (ensemble les « Permis d'Exploitation ») ; et
- vingt-sept permis d'exploration minière, PR 459 à 462 inclus, et PR 12874 à 12897 inclus (ensemble les « Permis d'Exploration »).

Dans le cadre de la réalisation effective de son partenariat avec le Cessionnaire, le Cédant, après échange préalable de toutes les informations nécessaires liées



[Handwritten mark]

[Handwritten mark]

particulièrement à la validité des différents permis miniers qui ne font l'objet d'aucune objection, avait accepté de lui céder les quatre permis d'exploitation devant faire l'objet du projet aurifère Mpokoto.

C'est dans ce contexte que le Cessionnaire y avait consenti sans aucune réserve, pour conséquence que les deux parties en présence se sont finalement accordées pour définir les termes du présent contrat de cession (le « Contrat »).

En foi de quoi, les deux Parties ont convenu de ce qui suit :

Article 1 : De la cession envisagée des Permis d'Exploitation Minière

Le Cédant cède irrévocablement, à dater de la signature du présent contrat de cession, au Cessionnaire, qui l'accepte, les quatre permis d'exploitation minière, à savoir le PE 13122, le PE 13123, le PE 13124 et le PE 13125.

Le Cédant rassure que tous ces permis d'exploitation sont valables et ne sont grevés d'aucune charge et/ou autres redevances dues et/ou à devoir aux tiers, en dehors de celles légales conformément au Code minier.

Article 2 : Du prix de la cession

Le prix de cette cession est librement fixé et consenti entre les deux parties en présence à la somme globale de l'ordre de 7.500.000 USD (Dollars Américains Sept millions Cinq cent milles).

Vu que MDDK SA n'a pas payé les droits superficiaires dus à CAMI depuis plusieurs années, et ces frais ont été acquittés par MRC SAS au nom de MDDK SA. Le prix de vente 2.200.000 USD (2,2 millions de dollars américains) sera déduit du montant des redevances superficiaires payées par MRC SAS pour le compte de MDDK SA, et le solde restant, 5.300.000 USD (Dollars Américains Cinq millions Trois cents milles), sera versé à MDDK SA par la manière de ce qui suit :

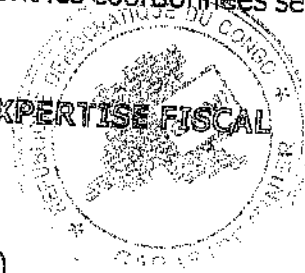
1. A la suite de la signature du présent accord, la MRC SAS est obligée de verser la première tranche, 2,000,000 (Deux Millions) Dollars Américains, au compte **CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE FISCAL** dont les coordonnées se trouvent ci-dessous :

Titulaire du Compte : **CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE FISCAL**

Nom de Banque : RAWBANK SA

Numéro du Compte : 05101-00970563001-39 (USD)

Swift Code : RAWBCDKIXXX



6/2021

36

2. Au moment que les formalités de CAMI sont accomplies et les Certificats de Permis d'Exploitation, à savoir PE13122 · PE13123 · PE13124 · PE13125, soient remis à MRC SAS, dans les trois jours ouvrables, MRC SAS est obligée de payer la deuxième tranche, 1,500,000 (Un Million Cinq Cents Milles) Dollars Américains, au compte **CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE FISCAL**.

Toutes les parties sont convenues que les formalités de Cession des Titres Miniers soient terminée dans deux mois après la date de la signature du présent Contrat, à savoir les formalités de Cession des Titres Miniers incluant toutes les formalités exigées par le Cadastre Miniers et le Code Minier ainsi que tous les règles ou toutes les provisions légales y relatifs.

3. La MRC SAS est obligée de payer le solde restant, 1,800,000 (Un Million Huit Cents Milles) Dollars Américains, au compte **CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE FISCAL**, au premier trimestre de la Cession Effective des Permis d'Exploitation

Article 3 : Les Taxes ou Impôts de la Cession des Titres Miniers

Les deux parties sont convenues que le Frais d'endossement (1% du la somme globale de Cession des Titres Miniers) suite à l'accomplissement des formalités exigées par CAMI concernant la cession des titres miniers sera à la charge de MDDK SA.

Article 4 : Déclarations et garanties

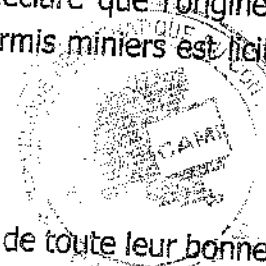
Les deux parties en présence se garantissent mutuellement que toutes les déclarations et autres informations fournies de part et d'autre fondant le présent contrat, sont exactes et ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation possible et/ou d'aucun conflit potentiel de quelque nature que ce soit et demeureront ainsi à la date de la réalisation effective de la cession desdits permis miniers.

Article 5 : Blanchiment de capitaux

En application conforme de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Cessionnaire déclare que l'origine des fonds à verser par lui pour la réalisation de la cession des permis miniers est licite et ne provient pas d'une activité de nature illégale.

Article 6 : Engagements post-closing

Les Parties s'engagent à exécuter le présent contrat de cession de toute leur bonne foi et d'accomplir toutes les actions nécessaires pour la finalisation de toutes les formalités administratives, légales et fiscales qui seront éventuellement requises après la



3/6

Handwritten mark or signature at the bottom left corner.

réalisation effective de la cession, particulièrement devant le Cadastre Minier afin de formaliser le transfert des titres.

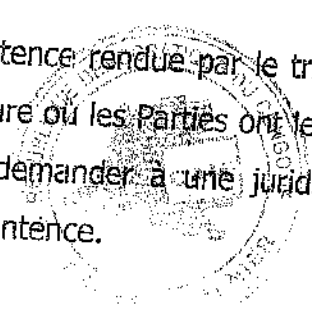
Article 7 : Droit applicable

Le présent contrat est régi et interprété conformément au droit de la République Démocratique du Congo et notamment par application des dispositions de l'Acte Uniforme OHADA (l'AUSCGIE).

Article 8 : Règlement des différends

1. Pour tout Litige qui pourra survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, la Partie qui le constate doit donner à l'autre partie un Avis de Litige; les Parties doivent alors agir de bonne foi et faire de leur mieux pour résoudre le différend rapidement et efficacement par la négociation.
2. Tout Litige qui ne peut être réglé par les Parties dans les 30 Jours Ouvrables suivant la date de l'Avis de Litige, ou dans un délai plus long convenu par toutes les Parties (la « Période de Négociation »), toute Partie peut soumettre le Litige à l'arbitrage.
3. Tous les différends ou Litiges découlant du présent Accord ou en relation avec celui-ci seront tranchés par trois (3) arbitres selon le règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce International et le droit de la République Démocratique du Congo. Le siège de l'arbitrage sera Paris, France. La langue de l'arbitrage sera le français avec une traduction anglaise si elle est exigée par une Partie, qui devra en supporter les coûts.
4. Les Parties conviennent et reconnaissent par les présentes que les arbitres peuvent, à la demande d'une Partie, consolider l'arbitrage prévu dans le présent Contrat avec tout autre litige résultant de ou lié à la même relation juridique ou qui soit si étroitement lié au Litige soumis au tribunal arbitral qu'il serait opportun de le résoudre au cours de la même instance.
5. Les Parties devront exécuter immédiatement la sentence rendue par le tribunal arbitral et renoncer à tout droit d'appel dans la mesure où les Parties ont le droit à cette renonciation. Chacune des Parties pourra demander à une juridiction compétente aux fins de l'exécution forcée de ladite sentence.

Article 9 : Formalités - Pouvoirs



Handwritten signature

Handwritten signature

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux, d'expéditions, de copies ou d'extraits du présent contrat de cession à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la loi, et notamment l'AUSCGIE.

Article 10 : Enregistrement


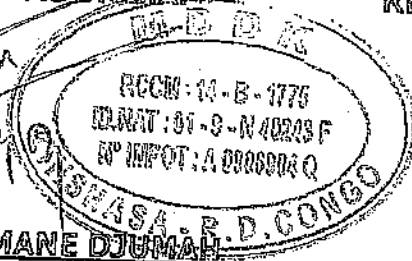
Les droits d'enregistrement et frais notariaux liés à la cession sont à la charge exclusive du cessionnaire.

Article 11 : Confidentialité

L'existence, l'objet et le contenu du présent contrat sont confidentiels. Toute information, y compris celle relative aux parties, reçue ou obtenue dans le cadre de la négociation, de la signature et de l'exécution du présent contrat de cession et des discussions subséquentes, est confidentielle et chacune des parties s'engage à ne pas la révéler à des tiers sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

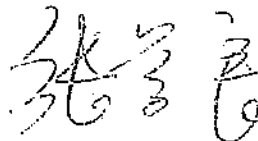
Ainsi fait à Kinshasa, le 8 Mars 2025, en cinq exemplaires originaux.

Pour la société Mines d'Or de
Kisenge S.A, « MDDK S.A.»

Mr Lucien OUSMANE DJUMAL
Directeur Général

Pour la Société MPOKOTO
RESSOURCES COMPANY SAS,
« MRC SAS »



Mr ZHANG XUELIANG
Président

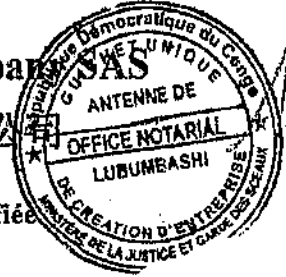


Mpokoto Ressources Compagnie

穆普图资源简易股份有限公司

Société par Actions Simplifiée

简易股份有限公司



Au capital équivalent de cent mille (100.000) USD en Francs Congolais (CDF)

注册资本：壹拾万（100,000）美元等值的刚果法郎

Siège social : 03.AV. ROUTE KASENGA, Q/KIMBEIMBE, C/ANNEXE,
V/LUBUMBASHI, HAUT-KATANGA, RD CONGO

注册地址：刚果民主共和国上加丹加省卢本巴希市阿耐克斯镇金贝姆区卡森加路3号

STATUTS

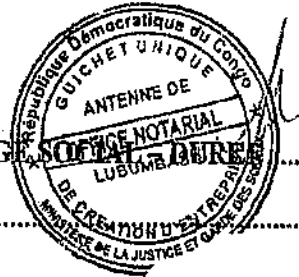
公司章程

En date du 21 octobre 2024

2024年10月21日

TABLE DES MATIERES

目录



TITRE 1	FORME – DENOMINATION – OBJET SOCIAL – SIEGE SOCIAL – DUREE	3
第一章	公司形式-公司名称-公司宗旨-注册地址-期限	3
Article 1.	FORME SOCIALE	3
第 1 条.	公司形式	3
Article 2.	DENOMINATION SOCIALE	3
第 2 条.	公司名称	3
Article 3.	SIEGE SOCIAL	4
第 3 条.	注册地址	4
Article 4.	OBJET SOCIAL	4
第 4 条.	公司宗旨	4
Article 5.	DUREE	5
第 5 条.	期限	5
TITRE 2	APPORTS – CAPITAL SOCIAL – ACTIONS	6
第二章	出资 - 注册资本 - 股份	6
Article 6.	CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS	6
第 6 条.	注册资本和股份	6
Article 7.	APPORTS	6
第 7 条.	出资	6
Article 8.	MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL	7
第 8 条.	注册资本的变更	7
Article 9.	LIBERATION DU CAPITAL SOCIAL ET APPELS DE FONDS EN CAS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL	8
第 9 条.	注册资本的缴纳和增资时注册资本的催缴	8

[Handwritten signatures]

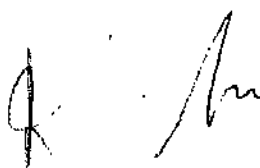
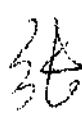
Article 10.	FORME DES ACTIONS	9
第 10 条.	股份形式.....	9
Article 11.	NEGOCIABILITE - CESSION - TRANSMISSION DES ACTIONS	10
第 11 条.	股份的流通性-股份转让-股份让与.....	10
Article 12.	NANTISSEMENT DES ACTIONS.....	14
第 12 条.	股份质押.....	14
Article 13.	INDIVISIBILITE DES ACTIONS - NUE-PROPRIETE - USUFRUIT.....	14
第 13 条.	股份的不可分割性-虚有权-用益权.....	14
TITRE 3	REPRESENTATION DE LA SOCIETE.....	15
第三章	公司代表.....	15
Article 14.	DIRECTION GENERALE.....	15
第 14 条.	总经办.....	15
TITRE 4	ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DE LA SOCIETE.....	16
第四章	公司行政与治理.....	16
Article 15.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
第 15 条.	董事会.....	16
TITRE 5	ASSEMBLEE GENERALE.....	23
第五章	股东会.....	23
Article 16.	pouvoirs de l'assemblee generale.....	23
第 16 条.	股东会的权力.....	23
Article 17.	FORME ET MODALITES DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	27
第 17 条.	股东会会议的形式和方式.....	27
Article 18.	DROIT D'INFORMATION DES ASSOCIES	32
第 18 条.	股东知情权.....	32
TITRE 6	CONTRÔLE DE LA SOCIETE	34
第六章	公司监管.....	34



[Handwritten signatures]

Article 19.	COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	34
第 19 条.	稽核员.....	34
TITRE 7	EXERCICE FINANCIER DE LA SOCIETE - BILAN - REPARTITION.....	36
第七章	公司会计年度-资产负债表-分配.....	36
Article 20.	EXERCICE FINANCIER DE LA SOCIETE.....	36
第 20 条.	公司会计年度.....	36
Article 21.	INVENTAIRE - COMPTES ANNUELS.....	36
第 21 条.	盘存-年度账目.....	36
Article 22.	AFFECTATION DES RESULTATS.....	38
第 22 条.	损益分配.....	38
Article 23.	PAIEMENT DE DIVIDENDES.....	39
第 23 条.	支付股息.....	39
TITRE 8	DISSOLUTION ET LIQUIDATION.....	40
第八章	解散和清算.....	40
Article 24.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - DISSOLUTION NON MOTIVEE PAR DES PERTES DE LA SOCIETE.....	40
第 24 条.	所有者权益的变动-非因公司亏损导致的公司解散.....	40
Article 25.	DISSOLUTION ET LIQUIDATION.....	41
第 25 条.	解散与清算.....	41
TITRE 9	DIVERS.....	42
第九章	其他条款.....	42
Article 26.	DISPOSITION PARTICULIERE.....	42
第 26 条.	特别规定.....	42
Article 27.	LANGUE.....	43
第 27 条.	语言.....	43



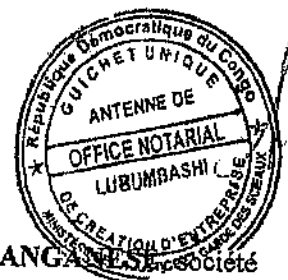



STATUTS

公司章程

LES SOUSSIGNÉES :

签署方:



- (1) **LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE LA MINIÈRE DE KISENGE MANGANÈSE**, société anonyme avec Conseil d'administration, dont le siège social est sis à Lubumbashi au 13 de l'avenue ANDRE LUMBU dans la Commune de Lubumbashi, Province du Haut - Katanga en République Démocratique du Congo (RDC) et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro n° CD/LSH/RCCM/14-B-3102 et enregistrée sous le numéro d'identification nationale 6-128-A01116R, dûment représentée par son Directeur Général, Monsieur **SOSONGO KYANGUVU Yannick** ;

KISENGE-MANGANÈSE (锰) 采矿商业股份有限公司, 一家设董事会的股份制有限公司, 注册地址位于刚果民主共和国上加丹加省卢本巴希市 ANDRE LUMBU 大道 13 号, 在卢本巴希商业和动产信用登记处注册, 编号 CD/LSH/RCCM/14-B-3102, 国家识别号为 6-128-A01116R, 由其总经理 **SOSONGO KYANGUVU Yannick** 先生代表;

Ci-après dénommée « **SCMK-Mn S.A.** »,

以下简称 “**SCMK-Mn S.A.**”,

- (2) **BLEU SKY MINING SARL**, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lubumbashi sous le numéro CD/LSH/RCCM/23-B-01796, ayant le numéro d'identification nationale 05B0500-N31456N et le numéro d'identification fiscale A2322533T ; ayant son siège social au n°3, Route Kasenga, Ville de Lubumbashi en République Démocratique du Congo, dûment représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, Monsieur **ZHANG XUELIANG** ;

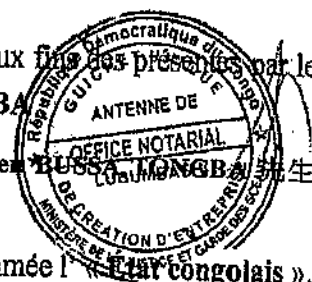
蓝天矿业有限责任公司, 商业和动产信用登记处登记号为 CD/LSH/RCCM/23-B-01796, 国家识别号为 05B0500-N31456N, 税号为 A2322533T, 注册地址为刚果民主共和国卢本巴希市卡桑噶街 3 号, 在本章程项下由总经理张学良先生依授权代表;

Ci-après dénommée « **BSM SARL** »,

以下简称 “**蓝天矿业**”,

(Handwritten signatures)

(3) **La République Démocratique du Congo**, dûment représentée aux fins des présentes par le
Ministre du Portefeuille, Monsieur **Jean-Lucien BUSSA TONGBA**
刚果民主共和国，在本章程项下由国有资产部部长 **Jean-Lucien BUSSA TONGBA** 先生
依法代表；



Ci-après dénommée l'« **Etat congolais** ».

以下简称“刚果（金）”。

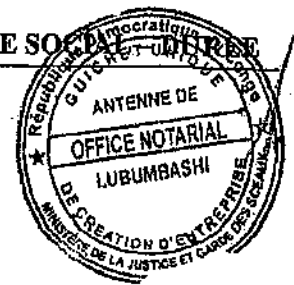
Ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société par actions simplifiée (SAS) devant exister entre eux.

兹拟定存在于各方之间的简易股份有限公司之章程。

Am *Sto*

TITRE 1 FORME -- DENOMINATION -- OBJET SOCIAL -- SIEGE SOCIAL

第一章 公司形式-公司名称-公司宗旨-注册地址-期限



ARTICLE 1. FORME SOCIALE

第1条. 公司形式

Il est formé, entre les soussignés, propriétaires des actions ci-après créées et de toutes celles qui le seraient ultérieurement (les « Actions »), une société par actions simplifiée (ci-après dénommée la « SOCIÉTÉ ») régie par l'Acte uniforme de l'OHADA sur les Sociétés Commerciales et le Groupement d'Intérêt Économique adopté le 30 janvier 2014, tel que pouvant être ultérieurement modifié (l'« AUSCGIE ») et par tous autres lois et règlements en vigueur en République Démocratique du Congo (« RDC »), non abrogés par l'AUSCGIE, par l'Accord de Joint-Venture conclu entre SCMK-Mn S.A. et BSM SARL en date du 17 septembre 2024 (ci-après dénommé l'« Accord de Joint-Venture ») (y compris ses avenants) et par les présents Statuts.

签署人——即股份及将来发行的股份（“股份”）的所有人成立一家简易股份有限公司（以下简称“公司”），公司须遵守 2014 年 1 月 30 日通过的非洲商法统一组织颁布的《商业公司以及经济利益集团统一法》及后续的修订（“《商业公司法》”）、刚果民主共和国（下称“刚果（金）”）有效的法律法规（未被《商业公司法》废止的法律法规）、由 SCMK-Mn S.A. 与蓝天矿业于 2024 年 9 月 17 日签署的合资协议（以下简称“合资协议”）（包括其修正案）以及本章程。

La forme sociale de la SOCIÉTÉ pourra être modifiée par la suite par une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

公司的法律形式可以通过特别股东会作出的决议变更。

ARTICLE 2. DENOMINATION SOCIALE

第2条. 公司名称

La SOCIÉTÉ a pour dénomination « Mpokoto Ressources Company SAS », en sigle « MRC ».

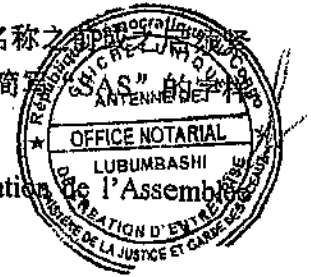
公司名称为“穆普图资源简易股份公司”，简写为“穆普图”。

La dénomination sociale doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la SOCIÉTÉ et destinés aux tiers. Elle doit être précédée ou suivie immédiatement en caractères lisibles de l'indication de la forme « Société par Actions Simplifiée » ou du sigle « SAS » et du montant de son capital social, de l'adresse de son siège social et de son numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

4

[Handwritten signatures]

所有来源于公司以及向第三方提供的公司文件上需载明公司名称。名称之跟清晰可见的“Société par Actions Simplifiée”（简易股份有限公司）或简并标明其注册资本、公司注册地址、在商业和动产信用登记处的登记号。



La dénomination sociale pourra être modifiée par la suite par une résolution Générale Extraordinaire.

公司名称可根据特别股东会作出的决议变更。

ARTICLE 3. SIEGE SOCIAL

第3条. 注册地址

Le siège social de la SOCIÉTÉ est établi dans la ville de Lubumbashi au n°3 de l'avenue Route Kasenga, au quartier Kimbeimbe, dans la commune Annexe dans la province du Haut-Katanga.

公司注册地址为上加丹加省卢本巴希市阿耐克斯镇金贝姆区卡森加路3号。

Le siège social de la SOCIÉTÉ peut être transféré (i) en tout autre lieu de la RDC par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire, ou (ii) à toute autre adresse de la même ville par résolution du Conseil d'Administration, sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

公司注册地址 (i) 可根据特别股东会的决议迁往刚果（金）境内的其他任何地方，或 (ii) 在获得下一次召开的普通股东会批准的条件下，可根据董事会的决议迁往同一城市的任何其他地方。

ARTICLE 4. OBJET SOCIAL

第4条. 公司宗旨

La SOCIÉTÉ a pour objet social l'exploration et l'exploitation des concessions minières d'or ainsi que la vente, l'achat, le transport, l'importation et l'exportation de ce minerai. Toutefois, tout en se conformant à la réglementation et aux lois de la République Démocratique du Congo, la SOCIÉTÉ pourra exploiter toutes autres substances minières se trouvant dans le périmètre faisant l'objet de ses activités, tel que convenu dans l'Accord de Joint-Venture conclu entre BSM SARL et SCMK-Mn S.A. le 17 septembre 2024.

公司宗旨为金矿特许权的勘探和开采，以及该等矿石的销售、购买、运输、进口和出口。然而，在遵守刚果民主共和国法律法规的前提下，公司也可以按照蓝天矿业与 SCMK-Mn S.A. 于 2024 年 9 月 17 日签订的合资协议中的约定开采在其活动所涉矿区内发现的其他矿产物质。

[Handwritten signatures and initials]

Sur cette base, la SOCIÉTÉ a, d'une façon générale, pour objet de réaliser toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière, immobilière et industrielle se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou tout objet similaire ou connexe.

基于此，一般而言，公司旨在从事所有与矿业活动相关的任何性质的业务以及任何与之相关联的活动，其中包括与上述宗旨或任何相似或与之相关联的宗旨直接或间接相关的所有商事、财务、动产、不动产和工业活动。

La SOCIÉTÉ pourra détenir toute participation dans une entité dont l'activité est liée ou complémentaire aux activités visées ci-dessus.

公司可以持有其活动与上述活动相关或互补的实体的任何权益。

L'objet social de la SOCIÉTÉ pourra être modifié par la suite par une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

公司宗旨可以根据特别股东会作出的决议变更。

ARTICLE 5. DUREE

第5条. 期限

La durée de la SOCIÉTÉ est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de son immatriculation au RCCM. Une (1) année au moins avant la date d'expiration, les Actionnaires examineront l'opportunité d'une prorogation de la SOCIÉTÉ.

公司的存续期限为自其在商业和动产信用登记处登记注册之日起的九十九（99）年。在存续期限届满前至少一（1）年，股东审议延长公司存续期限的可能性。

La SOCIÉTÉ peut être dissoute par anticipation ou prorogée successivement par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire. La SOCIÉTÉ peut s'engager et stipuler, si nécessaire, pour un terme excédant sa durée sous réserve de sa prorogation.

公司可以由特别股东会的决议决定提前解散或者延期。在公司得以延期的前提下，在必要之时，公司可承诺以及规定超过其存续期限的义务。

Elle n'est dissoute ni par la dissolution, la faillite ou l'exclusion d'un Actionnaire, ni par la résiliation, l'expiration ou la résolution de l'Accord de Joint-Venture. Elle est dissoute conformément aux stipulations prévues par les présents Statuts.

公司不因某个股东的解散、破产或除名而解散，也不因合资协议的终止、届满或解除而解散。公司将按照本章程之规定解散。



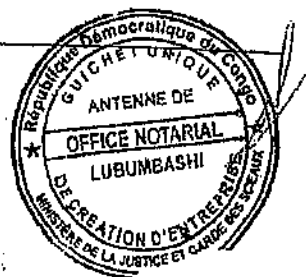
9

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

TITRE 2 APPORTS – CAPITAL SOCIAL – ACTIONS

第二章 出资 - 注册资本 - 股份



ARTICLE 6. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS

第6条. 注册资本和股份

Le capital social de la SOCIÉTÉ est fixé à la somme de l'équivalent en Francs Congolais (CDF), de dollars américains cent mille (USD 100.000).

公司的注册资本为壹拾万（100,000）美元等值的刚果法郎。

Il est divisé en cent (100) Actions d'une valeur nominale de l'équivalent en Francs Congolais (CDF), de dollars américains mille (USD 1.000) chacune.

公司的注册资本分为壹佰（100）股股份，每股股份的面值为壹仟（1,000）美元等值的刚果法郎。

ARTICLE 7. APPORTS

第7条. 出资

Le capital social a été souscrit en totalité et intégralement libéré par les soussignés, de la manière suivante :

公司的注册资本已由签署人根据下述方式全部认购并实缴：

- (1) SCM-K-Mn S.A. apporte à la SOCIÉTÉ la somme en numéraire de l'équivalent en Francs Congolais (CDF), de dollars américains vingt mille (USD 20.000), pour lequel elle reçoit en contrepartie vingt (20) Actions dans la SOCIÉTÉ, représentant vingt pour cent (20%) du capital social de la SOCIÉTÉ ;

SCMK-Mn S.A. 向公司现金出资贰万（20,000）美元等值的刚果法郎，作为对价，其取得公司贰拾（20）股股份，代表公司注册资本的百分之贰拾（20%）；

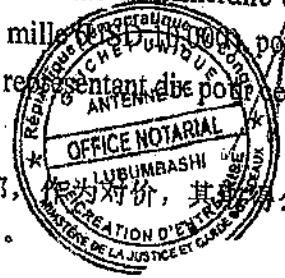
- (2) BSM SARL apporte à la SOCIÉTÉ la somme en numéraire de l'équivalent en Francs Congolais (CDF), de dollars américains soixante-dix mille (USD 70.000), pour lequel elle reçoit en contrepartie soixante-dix (70) Actions dans la SOCIÉTÉ, représentant soixante-dix pour cent (70%) du capital social de la SOCIÉTÉ ; et

蓝天矿业向公司现金出资柒万（70,000）美元等值的刚果法郎，作为对价，其取得公司柒拾（70）股股份，代表公司注册资本的百分之柒拾（70%）； 以及

Am *3/10*

(3) La République Démocratique du Congo apporte à la SOCIÉTÉ la somme en numéraire de l'équivalent en Francs Congolais (CDF), de dollars américains dix mille (10,000) pour lequel il reçoit en contrepartie dix (10) Actions dans la SOCIÉTÉ, représentant dix pour cent (10%) du capital social de la SOCIÉTÉ.

刚果（金）向公司现金出资壹万（10,000）美元等值的刚果法郎，作为对价，其获得公司壹拾（10）股股份，代表公司注册资本的百分之拾（10%）。



ARTICLE 8. MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

第8条. 注册资本的变更

8.1 Augmentation du capital social

增资

Le capital social peut être augmenté soit par émission d'Actions nouvelles, soit par augmentation de la valeur nominale des Actions existantes, soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire, après examen du rapport du Conseil d'Administration.

在对董事会的报告进行审查之后，特别股东会可作出决议通过如下方式增加注册资本：或发行新股，或增加现有股份的票面价值，或以储备金、利润或股份的溢价转增资本。

Les Actionnaires ont, proportionnellement au nombre d'Actions qu'ils détiennent respectivement, un droit de préférence à la souscription des Actions émises pour réaliser une augmentation du capital social. Une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire peut supprimer ce droit préférentiel de souscription, totalement ou partiellement, en faveur d'un (1) ou plusieurs Actionnaires dénommés, dans le respect des conditions prévues par les dispositions légales. Les Actionnaires peuvent aussi renoncer à leur droit préférentiel.

股东根据各自的持股比例对旨在增加注册资本所发行的股份享有优先认购权。在遵守法律规定的条件的前提下，特别股东会决议可为一名或多名股东之利益而取消全部或部分优先认购权。股东也可放弃其优先认购权。

Par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les Actionnaires peuvent prévoir qu'en ce qui concerne les Actions non souscrites par un quelconque Actionnaire, de telles Actions pourront être attribuées aux Actionnaires qui auront souscrit un nombre d'Actions dépassant celui auquel ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement à leur participation dans la SOCIÉTÉ et, en tout état de cause, dans la limite de leurs demandes.

股东可以通过特别股东会决议规定，就尚未被某一股东认购的股份而言，该股东有权认购的股份可分配至认购了超过其可行使优先认购权的股份数额的股东，该等股东可根据其持股比例认购尚未被认购的股份，但以其主张认购的数额为限。

[Handwritten signatures]

8.2 Réduction du capital social

减资

Le capital social peut être réduit soit par réduction du nombre d'Actions existantes, soit par réduction de la valeur nominale des Actions existantes, notamment dans les cas de pertes constatées, soit par résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire après examen du rapport du Conseil d'Administration.

在对董事会的报告进行审查后，特别股东会可作出决议通过如下方式减少注册资本：或是减少现有股份的数量，或者是减少现有股份的票面价值（尤其是确认亏损的情况下）。



ARTICLE 9. LIBERATION DU CAPITAL SOCIAL ET APPELS DE FONDS EN CAS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

第9条. 注册资本的缴纳和增资时注册资本的催缴

Les Actions souscrites en numéraire doivent être obligatoirement libérées du quart (1/4) au moins de leur valeur nominale lors de leur souscription en cas d'augmentation du capital social ainsi que, le cas échéant, de la totalité de la prime d'émission.

在因增资进行认购之时，以现金认购的股份应至少缴纳等于其面值的四分之一（1/4）的款项和全部股本溢价（如有）。

La libération du capital social restant sera effectuée en une ou plusieurs fois, sur appel du Conseil d'Administration, dans un délai maximum de trois (3) ans à compter de la date où l'augmentation du capital social est réalisée.

剩余股本自增资完成之日起三（3）年内，根据公司董事会的催缴，分一次或多次缴纳。

Le Conseil d'Administration adresse à l'Actionnaire souscripteur, trente (30) jours calendaires au moins avant la date fixée pour la libération, un avis d'appel à la libération des Actions non entièrement libérées au moment de leur souscription, qui fixe également la date et le montant de la libération.

董事会会在每次确定的缴款日之前至少三十（30）个日历日向认购股东发出通知，对认购时未完全缴纳的股本进行催缴，同时催缴通知中确定缴纳的日期及金额。

Tout versement non effectué entièrement à la date de son exigibilité produira de plein droit, par la seule échéance du terme, sans mise en demeure ou action judiciaire, un intérêt calculé au taux de dix pourcent (10%) par an à la charge de l'Actionnaire souscripteur retardataire. Les droits attachés aux Actions seront suspendus jusqu'au jour du paiement du principal et des intérêts applicables, à l'exception de l'Actionnaire République Démocratique du Congo.

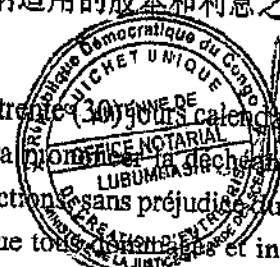
任何在应缴之日未完全缴纳的出资将仅因应缴款项到期而对迟延缴纳的股东产生以百分

7

Handwritten signature or initials.

之拾（10%）的年利率计算的滞纳金，该滞纳金从应缴纳之日起算，且无须作出催告或采取司法行动。除作为股东的刚果民主共和国，在完全缴纳适用的股本和利息之日前，附随于股份的权利将中止。

Après un second avis resté infructueux, pendant un second délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de sa notification, l'Assemblée Générale pourra, sans préjudice du droit de réclamer à l'Actionnaire déchu le restant dû ou à devoir ainsi que tous intérêts éventuels. Toute vente d'Actions en application du présent Article sera soumise aux procédures visées dans l'Accord de Joint-Venture.



若滞纳金在经第二次催缴后的三十（30）个日历日内仍未缴纳，则自该第二次催缴通知之日起的第二个三十（30）个日历日内，在不影响对滞纳金主张支付剩余款项或主张可能的损害赔偿的权利的前提下，股东会可以宣布滞纳金丧失权利，并在此情形下出售其股份。根据本条规定进行的任何股份出售应遵守合资协议规定的程序。

ARTICLE 10. FORME DES ACTIONS

第10条. 股份形式

Toutes les Actions sont nominatives. La propriété des Actions nominatives s'établit par une inscription au nom du ou des titulaires sur le registre des Actionnaires tenu à cet effet au siège social de la SOCIÉTÉ. Des certificats attestant les inscriptions nominatives sont délivrés aux Actionnaires qui en font la demande.

所有股份均为记名股份。记名股份的所有权均需在公司注册地址所保管的股东名册上以股份持有人的名义进行股份登记的方式确立。公司将向提出申请的股东签发记名股份登记证书。

Un registre des Actionnaires est tenu au siège social de la SOCIÉTÉ et mis à jour par le président du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par le droit applicable et les présents Statuts.

股东名册应存放于公司注册地址，并在适用法律和本章程所规定的条件下由董事长进行更新。

En cas de cession des Actions, la mutation de propriété résulte de l'inscription des Actions au compte de l'acheteur dans le registre des Actionnaires de la SOCIÉTÉ à la date fixée par les parties concernées et notifiée à la SOCIÉTÉ.

针对股份的转让，股份的所有权于当事方确定的并通知给公司的日期在该等股份于公司股东名册上登记在买方名下时转移。

[Handwritten signatures]

ARTICLE 11. NEGOCIABILITE – CESSION – TRANSMISSION DES ACTIONS

第11条. 股份的流通性-股份转让-股份让与

11.1. Dispositions générales

通用条款

Les Actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la SOCIÉTÉ au R.C.C.M et sous réserve d'avoir été entièrement libérées au préalable. En cas d'augmentation du capital social, les Actions ne sont négociables qu'après la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la SOCIÉTÉ, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

只有当公司在商事和动产信用登记簿登记后且股款已经事先全额缴纳的情况下，股份才可以流通。若增加注册资本的，则只有增资最终实现后，股份方可流通。公司解散后，股份继续流通直至清算结束。

Toute cession des Actions est régie par les présents Statuts.

任何股份转让均由本章程进行规制。

11.2. Principe général de cession d'Actions

股份转让的原则

Tout Actionnaire qui envisage de céder ses Actions détenues dans la SOCIÉTÉ (ci-après dénommé l'« Actionnaire Cédant ») doit notifier au préalable sa cession envisagée à la SOCIÉTÉ et aux autres Actionnaires par lettre recommandée avec accusé de réception.

任何拟转让公司股份的股东（以下简称“出让股东”）必须事先以附带回执挂号信的方式向公司和其他股东发出拟议转让的通知。

Ladite notification doit contenir le nom et le domicile ou la dénomination sociale et le siège social de l'acquéreur, le nombre d'Actions dont la cession est envisagée, le prix de cession et les principales conditions de la cession.

该通知应包括购买者的姓名和住所或公司名称和公司住所、拟转让的股份数量、转让价格和转让的主要条件。

La cession des Actions est libre ou soumise à l'exercice de droit de préemption et à la procédure d'agrément préalable conformément aux présents Statuts.

股份转让根据本章程之规定是自由的或受制于优先购买权的行使和事先同意程序。

La validité de la cession est subordonnée à l'acceptation de l'Accord de Joint-Venture et des présents Statuts par le tiers acquéreur.

转让的有效性取决于第三方购买者对合资协议以及本章程的认可。

La cession des Actions en violation des présents Statuts est nulle.



违反本章程的股份转让均为无效。

11.3. Cession libre

自由转让

Les cessions des Actions énumérées ci-dessous sont libres et ne sont pas soumises au droit de préemption et à la procédure d'agrément préalable prévus par les présents Statuts.

以下列举的股份转让为自由转让，不受本章程所规定的优先购买权和事先同意程序的规制：

- (i) cession des Actions entre les Actionnaires ;
股东之间发生的股份转让；
- (ii) cession des Actions par un Actionnaire à ses Affiliées.
股东向其关联公司转让股份。

L'Affiliée désigne toute société commune, organisation ou entité contrôlant ou contrôlée par un Actionnaire, ou sous contrôle conjoint avec un Actionnaire (l'« Affiliée »). Le « contrôle » ici a le sens qui lui est attribué par l'article 175 de l'AUSCGIE.

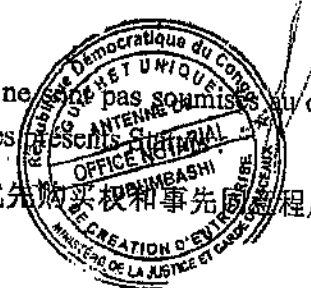
关联公司指控制一股东的或者被一股东所控制的，或者是和一股东受制于同一控制的合资公司、组织或者实体（“关联公司”）。此处控制权具有《商业公司法》第 175 条规定的含义。

Suite à la cession des Actions par un Actionnaire à ses Affiliées, si le cessionnaire cesse d'être Affilié de l'Actionnaire Cédant, les Actions détenues par le cessionnaire dans la SOCIÉTÉ devront être rétrocédées à l'Actionnaire Cédant. Lors de la cession des Actions aux Affiliées, le contrat de cession d'Actions doit prévoir expressément ce mécanisme de rétrocession.

在一股东向其关联公司转让股份之后，若受让方不再是出让股东的关联公司，则受让方应将其持有的公司股份转回给出让股东。在向关联公司转让股份时，股份转让协议须明确规定该转回机制。

La cession libre des Actions de la SOCIÉTÉ doit être notifiée à cette dernière au moins huit (8) jours calendaires avant que la cession soit effective. Cette notification doit être accompagnée des preuves attestant l'identité de l'Affiliée cessionnaire, des documents confirmant l'adhésion du cessionnaire à l'Accord de Joint-Venture et son acceptation des présents Statuts et promettant la rétrocession des Actions après la disparition de la relation d'affiliation.

公司股份的自由转让应当在有效转让前至少八（8）个日历日通知公司。该通知应当附有证明受让的关联公司身份的证明，确认受让方加入合资协议并接受本章程以及承诺在关联关系消失后转回股份的文件。



[Handwritten signature] 11

11.4. Droit de préemption et agrément préalable

优先购买权和事先同意

a) Droit de préemption

优先购买权



Toute Actionnaire Cédant propose l'acquisition de ses Actions en priorité par les autres Actionnaires.
任何出让股东优先向其他股东提议收购其股份。

La notification du projet de cession vaudra promesse irrévocable de cession au profit de l'Actionnaire non cédant bénéficiaire (ci-après dénommé l'« Actionnaire Bénéficiaire »).

拟议转让的通知应构成对非转让受益股东（以下简称“受益股东”）不可撤销的转让承诺。

L'Actionnaire Bénéficiaire désirant exercer son droit de préemption disposera d'un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la notification, pour lever l'option, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'Actionnaire Cédant, avec copie adressée à la SOCIÉTÉ.

希望行使其优先购买权的受益股东将在收到通知后的三十（30）个日历日内，通过向出让股东发送附带回执的挂号信行使该选择权，同时将副本发送给公司。

Le prix de cession des Actions résultant du droit de préemption est le prix convenu entre l'Actionnaire Cédant et le tiers acquéreur, figurant dans la notification du projet de cession.

优先购买权的股份转让价格是出让股东与第三方购买者在拟议转让通知中约定的价格。

En cas de contestation du prix figurant dans la notification du projet de cession, le prix final sera fixé par un expert indépendant désigné conjointement par les Actionnaires concernés. Le délai de préemption sera suspendu jusqu'à la remise du rapport final de l'expert aux Actionnaires concernés. En cas de désaccord sur le prix final, l'Actionnaire Bénéficiaire pourra renoncer à son acquisition.

对拟议转让通知所载明的价格存在争议的，最终价格应由有关股东共同指定的独立专家确定。在专家交付最终报告给有关股东之前，优先购买期限将中止。如果对最终价格有异议，受益股东可以放弃其收购。

À défaut de l'exercice du droit de préemption dans le délai imparti, l'Actionnaire Cédant recouvrera toute liberté pour procéder à la cession aux conditions figurant dans la notification du projet de cession.

如果未在指定期限内行使优先购买权，出让股东可根据拟议转让通知规定的条件自由地进行转让。

Am *36* 12

En cas de préemption insuffisante pour couvrir la totalité des Actions concernées par le projet de cession, l'Actionnaire Cédant procède à la cession de la proportion d'Actions non préemptées aux conditions figurant dans la notification du projet de cession.

如果优先购买权不足以涵盖拟议转让的所有相关股份，出让股东根据拟议转让通知规定的条件转让未被行使优先购买权的股份。



b) Agrément préalable

事先同意

La cession des Actions est soumise à l'agrément préalable des Actionnaires non cédants.

股份转让必须获得非转让股东的事先同意。

La notification du projet de cession par l'Actionnaire Cédant vaut demande d'agrément préalable.

出让股东发出的拟议转让通知应视为事先同意申请。

La décision d'agrément ou de refus motivée devra intervenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'Actionnaire Cédant, dans un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la notification. À défaut de décision motivée dans le délai imparti, l'agrément est réputé acquis.

说明理由的批准或拒绝的决定必须在收到通知后的三（3）个月内以附带回执挂号信的形式向出让股东发出。逾期未作说明了理由的决定的，视为批准。

En cas de refus d'agrément, les Actionnaires sont tenues, dans un délai de trois (3) mois à compter de ce refus, soit d'acquérir ou faire acquérir les Actions à céder ; soit avec l'accord de l'Actionnaire Cédant, de faire racheter les Actions à céder par la SOCIÉTÉ en vue d'une réduction de son capital social, au prix convenu entre l'Actionnaire Cédant et le tiers acquéreur, figurant dans la notification du projet de cession.

在拒绝批准的情况下，股东有义务在拒绝后的三（3）个月内，收购或促使第三方收购拟转让的股份；或在出让股东的同意下，以拟议转让通知所载明出让股东和第三方购买者之间商定的价格，由公司回购转让的股份以减少其股本。

En cas de contestation du prix figurant dans la notification du projet de cession, le prix final sera fixé par un expert indépendant désigné conjointement par les parties concernées. Le délai de rachat par la SOCIÉTÉ est suspendu jusqu'à la remise du rapport final de l'expert aux parties concernées.

En cas de désaccord sur le prix final, l'Actionnaire Cédant pourra renoncer à son projet de cession.

对拟议转让通知中所载明的价格存在争议的，最终价格应由有关各方共同指定的独立专家确定。在专家交付最终报告给有关各方之前，公司回购期限将中止。如果对最终价格有异议，出让股东可以放弃其转让。

[Handwritten signatures]

RCCM
2014 - M₁

DECLARATION

- D'IMMATRICULATION PRINCIPALE DE PERSONNE MORALE
- D'OUVERTURE D'UN BUREAU DE REPRESENTATION OU DE LIAISON
- D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE D'UNE PERSONNE MORALE
- D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE
- D'OUVERTURE D'UNE FILIALE
- DE TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

1 RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : MPOKOTO RESSOURCES COMPANY
2 NOM COMMERCIAL : _____ SIGLE : MRC ENSEIGNE : _____
3 FORME JURIDIQUE : S.A.S.
4 CAPITAL SOCIAL : chiffre 280 000 000 CDF lettre deux cent quatre-vingts millions CDF
DONT : 280 000 000 CDF en numéraire _____ en nature et _____ en industrie
SEUIL MINIMUM DU CAPITAL SOCIAL : _____
5 ADRESSE DU SIEGE : 3, route KASENGA, Q/KIMBEIMBE, C/Annexe, V/Lubumbashi, P/Katanga
6 N° R.C.C.M. DU SIEGE OU DE L'ANCIEN SIEGE : CD/LSH/RCCM/24-B-02250
7 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT CREE : _____
8 DUREE (à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier) : 99 an(s)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OBJET SOCIAL ET AUX ETABLISSEMENTS

9 ACTIVITES : L'exploration et l'exploitation des concessions minières d'or ainsi que la vente, l'achat, le transport, l'importation et l'exportation de ce minéral. Toutefois, tout en se conformant à la réglementation et aux lois de la République démocratique du Congo, la société pourra exploiter toutes autres substances minières se trouvant dans le territoire faisant l'objet de ses activités, tel que convenu dans l'accord de joint-venture conclu entre BSM SARL et SCMK-Mn SA le 17 septembre 2024.
10 Date de début : 27/12/2024 Nombre de salariés prévus : 1
11 Origine du fonds : Création Achat Apport Prise en location gérance Transfert Autres
12 Précédent exploitant ou Loueur de fonds : Nom et Prénoms/Dénomination : _____
Adresse (ville, Qt., Rue, BP, Tel, E-mail) : _____ N° R.C.C.M. : _____
13 ETABLISSEMENTS SECONDAIRES/SUCCURSALES (autre que celui ou celle créé(e)) Non Oui
Adresse (ville, Qt., Rue, BP, Tel, E-mail) : _____ N° R.C.C.M. : _____
Activités : _____

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIES

NOM & PRENOMS/DENOMINATION	GENRE (M/F)**	DATE ET LIEU DE NAISSANCE(***)/ N° RCCM	NATIONALITE	ADRESSE

(**) M : Masculin ; F : Féminin (***) Si âge inférieur à la majorité, afficher les champs de saisie du représentant (Nom, Prénoms, Date de Naissance) ou cocher une case « Mineur Emancipé » et y rattacher l'acte y afférant

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS

NOM & PRENOMS	GENRE (M/F)**	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITE	ADRESSE	QUALITE
M. ZHANG XUELIANG	M	05/11/1983 A HENAN	Chine	3, route KASENGA, Q/KIMBEIMBE, C /Annexe, V/Lubumbashi, P/Katanga	Président

(**) M : Masculin ; F : Féminin

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet/Nom & Prénoms	N° d'Agrément / Date et lieu de naissance	Adresse	Qualité
			TITULAIRE
			SUPPLEANT

17 LE SOUSSIGNE MAÎTRE VALENTIN MUKANGA KITOKO, MANDATAIRE
Demande à ce que la présente constitue : Demande d'immatriculation au R.C.C.M.

Fait à Lubumbashi le 30/12/2024
Signature du demandeur

18 Le Greffier ou le responsable de l'organe compétent soussigné a reçu le formulaire sous le numéro d'ordre CD-FBH-01-2025-B-04982 du registre d'arrivées
La régularité de la demande a été vérifiée en application de l'article 46 de l'AUDCG par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a :

- Procédé à l'immatriculation le 30/12/2024 sous le numéro CD/LSH/RCCM/24-B-02250 et délivré un accusé d'enregistrement.
- Rejeté la demande au(x) motif(s) que :



En cas de rejet de la demande par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent, le demandeur atteste que le présent formulaire, comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le et reconnaît que cette remise vaut notification de rejet. (Signature du Demandeur)

Ce document n'est en aucun cas un extrait du registre de commerce

30 DEC 2024

Kinshasa, le

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES FINANCES



N°11/02012846M/DGI/DIRAF/DIGR/IM/2025

DIRECTION DE L'ASSIETTE FISCALE
Objet : Notification du Numéro Impôt
A2500120J

A la Société
**MPOKOTO RESSOURCES COMPANY
SAS**

**03 ROUTE KASENGA , Q/ KIMBEMBE
C/ANNEXE**

KATANGA

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en application des dispositions de la Circulaire Ministérielle n°002/CAB/MIN/FINANCES/2006 du 20 juin 2006 relative à l'exécution du Décret n°03/012 du 18 juillet 2003 portant institution d'un Numéro Impôt, vous êtes désormais identifiés sous le Numéro Impôt: **A2500120J**

A cet effet, j'appelle votre attention sur l'obligation légale d'afficher ledit numéro aussi bien sur toute correspondance avec l'Administration Fiscale que sur tout facturier ou autre document émis en tenant lieu.

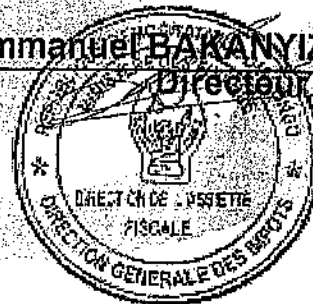
Par conséquent, tout autre Numéro Impôt vous attribué antérieurement est définitivement désactivé, et conformément à la répartition des compétences entre services gestionnaires, la gestion de votre dossier fiscal relève de la compétence de : **CENTRE D'IMPÔTS SYNTHÉTIQUES ANNEXE**

considération distinguée.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma

*cf. - D.G
- DGA(TOUS)
- Insp. Coord
- Directeur Provincial du KATANGA

Emmanuel BAKANYIZE BIRHALI
Directeur





MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

Kinshasa, le 31/12/2024

IDENTIFICATION NATIONALE

STE MPOKOTO RESSOURCES COMPANY SAS

MRC SAS

03, ROUTE KASENGA, C/ ANNEXE/LUBUMBASHI

05-B0500-N71275A

Messieurs,

Par application de l'Ordonnance n°73/236 du 13 août 1973 portant institution d'un numéro national d'identification, il a été décidé de vous attribuer le numéro

Ce numéro annule et remplace tous les numéros d'identification qui vous avaient été attribués précédemment. Désormais il devra figurer sur les entêtes des lettres, factures, reçus, quittances, déclarations, actes et autres pièces produits dans le cadre de vos relations. Avec les services et entreprises des secteurs public et privé.

Si vous recevez d'autres lettres semblables à celle-ci, ou si vous constatez une erreur ou une omission dans les renseignements ci-dessous, veuillez en avertir Le Secrétaire Général à l'Economie Nationale, B.P. 8.500 Kinshasa I.

Veuillez également lui communiquer le plus tôt possible toute modification qui interviendrait dans ces renseignements.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Raison sociale : STE MPOKOTO RESSOURCES COMPANY SAS
Date de Création : 27/12/2024
N° R.C.C.M : LSH/RCCM/24-B-02250
Localité R.C.C.M : LUBUMBASHI
Numéro B.P. :
Localité B.P. :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Adresse : 03, ROUTE KASENGA, C/ ANNEXE/LUBUMBASHI
Secteur d'Activité : EXTRACTION DE MINERAIS
Résident au Congo : 1
Forme Juridique : SAS
Nationalité : CONGO RD
Date effet : 31/12/2024

POUR LE MINISTRE
Célestin TWITE YAMWEMBO
Secrétaire Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA JUSTICE
GUICHET UNIQUE DE CREATION D'ENTREPRISE

REPertoire N° M1-24-LSH AS N° 02250

Du 30/12/2024

DEPOT DES STATUTS DE LA SOCIETE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TRENTIEME JOUR DU MOIS DE DECEMBRE.

A COMPARU : MAÎTRE VALENTIN MUKANGA KITOKO, MANDATAIRE

Au Guichet Unique de création d'Entreprise GUCE Lubumbashi, devant nous, **Directeur Général du Guichet Unique de Création d'Entreprise.**

Aux fins du dépôt de deux copies certifiées conformes des statuts (article 46 alinéa 1 de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial Général du traité de l'OHADA) dûment enregistrés aux domaines Folio 592 du 30/12/2024 de la société « **MPOKOTO RESSOURCES COMPANY** » en sigle « **MRC** » S.A.S.

CETTE SOCIÉTÉ A POUR ACTIVITÉ :

Activités d'extraction, raffinage et cokéfaction : Extraction de minerais de métaux précieux.

Sa durée est fixée à 99 années consécutivement à son immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, sauf le cas de dissolution anticipée ou Prorogation.

Le siège social est fixé à Lubumbashi, 3, route KASENGA, Q/KIMBEIMBE, C/Annexe, V/Lubumbashi, P/Katanga.

Le capital social est fixé à la somme de : **280 000 000 CDF**

La société a été Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CD/LSH/RCCM/24-B-02250** du **30/12/2024**.

Acte de dépôt susdit signé par nous aux jour, mois, heure et an que dessus, a de suite été octroyé au comparant.



30 DEC 2024



Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
Personne morale, société commerciale ou groupement- Forme complète
au 30/12/2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Dénomination sociale : MPOKOTO RESSOURCES COMPANY
Numéro RCCM : CD/LSH/RCCM/24-B-02250
Date immatriculation RCCM : 30/12/2024
Date début exploitation : 27/12/2024
Origine : Création
Forme juridique : Société par actions simplifiée pluripersonnelle (SAS)
Capital social : 280000000 CDF
Durée : 99 années(s)
Sigle : MRC
Adresse du siège social : 3, route KASENGA, X
C/Annexe, V/Lubumbashi, P/Katanga
Secteur d'activité OHADA : Activités d'extraction, raffinage et cokéfaction
Activité principale OHADA : Extraction de minerais de métaux précieux

RENSEIGNEMENT RELATIFS AUX DIRIGEANTS

- ZHANG XUELIANG, né(e) le 05/11/1983 à HENAN, CN, nationalité: Chine - Président

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIONNAIRES

- LA MINIERE DE KISENGE MANGANESE représenté par SOSONGO KYANGUVU YANNICK, né(e) le 20/05/1987 à LUBUMBASHI (CD), nationalité: République Démocratique du Congo
- BLEU SKY MINING SARL représenté par ZHANG XUELIANG, né(e) le 05/11/1983 à HENAN, CN, nationalité: Chine
- LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO représenté par BUSSA TONGBA JEAN LUCIEN, né(e) le 26/03/1962 à LIKAW (CD), nationalité: République Démocratique du Congo

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SÛRETÉS

--- NEANT ---

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COMPTES ANNUELS

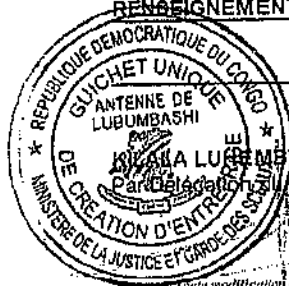
--- NEANT ---

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SUCCURSALES

--- NEANT ---

Fin de l'extrait


Fait à Lubumbashi, le 30/12/2024



Toute modification ou justification de ce document est soumise à des poursuites pénales. Toute reproduction du présent extrait, même certifié conforme est sans valeur légale.

30 DEC 2024

INFONET
Pour publication

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO CADASTRE MINIER		
Téléphone: +243 858 193 909 Facsimile: Email: info@cami.cd Website: www.cami.cd		DIRECTION GENERALE Croisement des Avenues Mpolo Maurice et Kasa-Vubu, GOMBE BP 7987, Kin 1 KINSHASA

Kinshasa, le 29 MAY 2025

N°Réf.:/CAMI/DG/1052/2025

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Mines ;
- Monsieur le Secrétaire Général aux Mines ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE.

(Tous) à KINSHASA/GOMBE

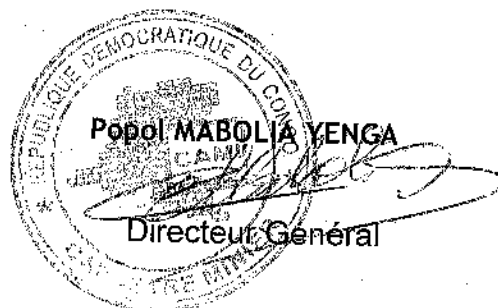
A Monsieur le Coordonnateur de la CTCPM
à KINSHASA/GOMBE

**Objet : Transmission des contrats relatifs aux Entreprises
du portefeuille de l'Etat**

Monsieur le Coordonnateur,

Dans le cadre de la mise en œuvre des obligations de transparence, nous avons l'honneur de vous transmettre, en annexe de la présente, les dossiers des six (06) contrats dont un (01) de cession et 05 (cinqs) d'amodiations relatives aux entreprises minières du Portefeuille de l'Etat Congolais, réalisés depuis le début de l'année 2025 jusqu'au 29 mai 2025.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Coordonnateur**, l'expression de notre considération.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER

Téléphone: (+243) 858 193 909
Email: info@cami.cd
Website: www.cami.cd



DIRECTION GENERALE
Croisement des Avenues Mpolo Maurice
Et Kasa-Vubu, GOMBE
BP 7987, Kin I
Numéro Impôt A0700326N
KINSHASA

Kinshasa, le 02/06/2025

Objet : CONTRATS RELATIFS AUX ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

1	SOCIETE MPOKOTO RESSOURCES COMPANY ET KISENGE MANGANESE /CESSION
2	MIBA SA ET BIHSIU RESSOURCES SARL /AMODIATION
3	GEAMINES ET TAILINGS PROCESSING SOLUTION SAS/ AMODIATION
4	SOCIETE GECAMINES SA ET VIAHARA MINING SARL/ AMODIATON
5	SOCIETE GECAMINES ET DESTINY AFRICA SAS/AMODIATION
6	SOCIETE GECAMINES ET KAIPENG/AMODIATION

